

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
14 décembre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 844

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 16 BIS**

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 3° Au 1° du 6 *bis* de l'article 158, la référence : « et 8 » est remplacée par les références : « , 8 et 9 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.